

POLÉMIQUE

Hache de guerre entre frères laïcs

Le centre d'action laïque a pris le contrôle des émissions de morale non confessionnelle qui appartenait à l'ASBL «la pensée et les hommes». L'affaire se retrouvera devant les tribunaux.

● Catherine ERNENS

Entre frères laïcs, la hache de guerre est publiquement déterrée. Elle finira devant les tribunaux. En jeu, les émissions concédées à la «morale non confessionnelle» sur la RTBF. Le centre d'action laïque (CAL) vient de reprendre à son compte les émissions télé et radios contre l'ASBL «La pensée et les hommes» qui les produit depuis toujours. Jacques Lemaire, le président de l'ASBL a décidé d'attaquer devant le Conseil d'État. Il s'est trouvé un avocat de choix en Marc Uyttendaele (voir interview ci-contre). L'affaire court depuis huit mois, sans qu'aucune solution à l'amiable n'ait pu être trouvée.

Depuis plusieurs années, de nombreux laïcs déplorent le ton «démodé» de ces émissions. Ils ne se trouvent plus représentés à travers elles. Par ailleurs, le CAL, qui est l'organe central reconnu de la laïcité a voulu «reprendre le contrôle» complet des émissions en question. Jacques Lemaire, le président de «La pensée et les hom-

mes», n'en revient pas. Il estime être «le dernier bastion de la vraie diversité de la laïcité, de sa pluralité, de son ouverture». Le CAL a été reconnu en 1981. Le concept de «La pensée et les hommes» a 60 ans.

Le CAL a saisi une faille juridique pour obtenir le contrôle de ces émissions concédées. La reconnaissance, acquise en 2011, devait être renouvelée tous les cinq ans, ce que «La pensée et les hommes» a oublié de faire. Un oubli partagé par tous ceux qui font ce type d'émission (catholiques, protestants, orthodoxes, juifs).

Entre 7 000 et 10 000 téléspectateurs par émission

Le CAL s'est appuyé sur cette disposition légale pour obtenir «de manière sournoise» la reconnaissance en son nom des émissions. Depuis lors, les deux camps laïcs se déchirent publiquement. Le CAL, qui voulait la discrétion, a fini par répondre. Pourquoi tant de tapages? L'émission ne draine pas une audience folle, environ 7 000 téléspectateurs et parfois 10 000 les jours où elle est précé-

dée d'une émission «plus porteuse». Ceci étant, «La pensée et les hommes» serait dans la moyenne supérieure des émissions concédées du même genre.

Tempête dans un verre d'eau laïc? Voire. Ce n'est pas sur le fond que les laïcs s'opposent. Tous définissent la laïcité comme un projet de société basé sur la libre-pensée ainsi qu'une non-interférence des religions dans les affaires de l'État. Mais ils divergent sur la manière d'être laïc en Belgique.

Derrière cette polémique se dresse l'abîme qui oppose les laïcs structurés et «les autres» qui dénoncent cette militance subventionnée. «Mais à partir du moment où les religions sont subventionnées par l'État, pourquoi ceux qui ne sont pas croyants n'auraient-ils pas droit aux mêmes avantages, droits, lieux que les croyants?» rétorque Yves Kengen, porte-parole du CAL. «Par ailleurs, le CAL est une constellation de 27 associations laïques dont l'une est «La pensée et les hommes». La décision a été prise par les représentants des 27 associations». ■

«Pour un plat de lentilles, la laïcité s'est prostituée»

Marc Uyttendaele, vous avez décidé de défendre «La pensée et les hommes» contre le centre d'action laïc (CAL). Pourquoi?

La pensée et les hommes est une structure ouverte, qui n'appartient, elle, à aucune chapelle. Au-delà de l'appropriation totalitaire du CAL sur cette émission, il y a aussi une immense méchanceté ad hominem à l'égard de Jacques Lemaire. Il est violemment critiqué pour sa façon sans doute un peu à l'ancienne et pontifiante de faire.

Mais il ne demande qu'une chose, c'est de s'ouvrir. Qu'on l'aime ou non, c'est quelqu'un de très touchant, qui a une noblesse d'âme.

Vous parlez d'appropriation totalitaire...

Oui, et je pèse mes mots. Ce qui se passe est glaçant. Que fait en premier un général putschiste dans une république bananière? Il se précipite pour confisquer la télévision et les moyens de communication.

C'est ce que le CAL vient de faire.

Au CAL, on dit que vous faites vos délices de cette polémique?

Ce n'est pas cela. Mais je n'ai jamais caché mon opposition au subventionnement de la laïcité. C'est une erreur fatale de la laïcité de s'être fait reconnaître comme une religion. Moi qui suis profondément laïc, je ne me reconnais pas dans la laïcité subventionnée qui est une chapelle de plus dans ce pays. Et

énormément de personnes qui réclament le fait de n'appartenir à aucune religion ne se reconnaissent en rien dans le CAL. Dans une enquête de l'UCL de 2008, à peine 0,8 % des gens disaient adhérer à la laïcité organisée alors que plus de 28 % se disaient athées ou agnostiques. Cette étude vaut ce qu'elle vaut. Mais 0,8 %!

Le problème de fond c'est donc le subventionnement de la laïcité. Aujourd'hui, on paie cash cette erreur. Le coût du reli-

gieux est excessif dans ce pays. L'enseignement est englué dans des réseaux dont le coût est devenu impayable. Regardez où nous en sommes à l'heure où nous ne savons pas comment payer demain nos pensions. Or les laïcs en se faisant subventionner cautionnent le fait que les religions le soient. Pour un plat de lentilles, la laïcité s'est prostituée et a perdu tout crédit. ■

C. Ern.